

POSTES SIGNALES MOUVEMENT PRINCIPAL 2022

A/ Postes à contraintes et/ou à compétences particulières

✓ Classes à horaires aménagés :

Musique :

- E.E.PU Sallier - Aix en Provence (0130253E) - I.E.N AIX Ste Victoire – Mme PINAZO - 04.42.23.32.17.
- E.E.PU Camille Pierron - Istres (0132590V) – I.E.N Istres - Mme LAHONDES - 04.42.56.32.20
- E.E.PU ZAC Château Gombert - Marseille (0133821H) – I.E.N APCCG - Mme BELLET - 04.91.49.42.75.
- E.E.PU Saint Mitre - Marseille (0130647H) – I.E.N. MARSEILLE LA ROSE – M. ESCANDE - 04.84.35.81.40
- E.E.PU du cours Julien – Marseille (0132638X) - I.E.N MARSEILLE LONGCHAMP – Mme NACER – 04.84.35.81.35.

Gymnastique :

- E.E.PU Ste Anne – Marseille (0130651M) - I.E.N MARSEILLE CORNICHE – M. STIOUI - 04.84.52.30.44
- E.E.PU Marie Curie – Marignane (0131855W) – I.E.N. MARIGNANE – M. HOFFALT – 04.42.88.79.66

B/ Autres écoles signalées (Ecoles à Sujétions Spéciales)

✓ Ecoles pratiquant les techniques FREINET :

- AIX : maternelle La Mareschale (0132246W – I.E.N. AIX VALLEE DE L'ARC)
- AIX : élémentaire La Mareschale (0132169M – I.E.N. AIX VALLEE DE L'ARC)
- MARSEILLE : élémentaire Bonneveine (0133124A – I.E.N. MARSEILLE CORNICHE)
- MARSEILLE : élémentaire Les Fabrettes (0131636H – I.E.N. MARSEILLE ESTAQUE)
- MARSEILLE : élémentaire La Treille (0130831H – I.E.N. MARSEILLE HUVEAUNE)

Procédure (pour toute nomination sur poste d'adjoint ou de directeur) :

Les postes à exigences particulières (PEP) sont publiés au bulletin départemental n°166 du 7 mars 2022. Les modalités de candidature et de nomination sont précisées sur les fiches de poste. L'acte de candidature formulé par COLIBRIS vaut engagement.

Il s'agit de postes pour lesquels la commission procède en cas d'avis favorable à un classement des candidats. Les candidats doivent saisir les vœux dans MVT1D (vœu de type « E »). Le candidat ayant le plus fort barème est affecté. Les fiches de postes concernées figurent en annexe 23 de ce mémento.